

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)
DU PAYS DE GEX AGGLO
DECLARATION DE PROJET N°1**

**Projet d'Installation de Stockage de Déchets Inertes
sur la commune de Vesancy**

Dossier d'approbation – 9 septembre 2021



Vu pour être annexé à notre délibération du 9 septembre 2021 LE PRESIDENT,	PLUIH approuvé le : 27.02.2020 Modification n°1 approuvée le : 08.07.2021 Déclaration de projet n°1 approuvée le : 09.09.2021	
--	---	--

Liste des pièces

Additif au rapport de présentation du PLUiH en vigueur :

- 1.1. Présentation du projet et démonstration de son intérêt général
- 1.2. Rapport de présentation de mise en compatibilité du PLUiH et son annexe (fiche continuité écologique)

Règlement graphique (plan de zonage) du PLUiH mis en compatibilité

(plans n°27 et 44 concernant Vesancy, ainsi que les plans n°7 et 32 concernant Divonne-les-Bains, n°11 concernant Gex et n°15 concernant Mijoux, sur lesquels le secteur visé par la déclaration de projet est visible)

Règlement littéral du PLUiH mis en compatibilité